L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS---SUPPLEMENT.

Bureau—rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI, 10 DECEMBRE, 1884. 58eme Annee.

Ventes pour Taxes d'Etat de Propriétés Foncières.

ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DELINQUANTS DE TAXES—PAROISSE D'ORLEANS, SIXIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité en moi adressée par la constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la maison de Cour en laquelle la Cour Civile du District de la dite paroisse est tenue, étant sur l'Eglise St. Antoine, dans le Second District de cette ville, durant les heures légales, pour les ventes judiciaires, commençant à 11 heures a. m. samedi, 13me jour de décembre A.D. 1884, et continuant chaque jour successif, jusqu'à ce que les dites ventes soient complétées toutes propriétés immobilières sur lesquelles les dites taxes sont dûes à l'Etat de la Louisiane et paroisse d'Orléans, pour s'assurer la collection des taxes assessées dans les année 1882 et 1883, ensemble avec les intérêts ci-dessus, du 31ème jour de décembre de l'année dans laquelle les dites taxes étaient dûes au taux de 1 pour cent par mois jusqu'au paiement, ainsi que tous les frais ci-dessus.

Les noms des dits délinquants payeurs de taxes, le montant des taxes dûes par chacun sur l'assessment de la dite année, et les propriétés immeubles assessées à chacun, pour être offertes en vente comme suit:

AUBIAN, LOUIS—
Taxe de 1882, montant à.....$2 00
Taxe de 1883, montant à.....4 00
Deux certaines lots de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magnolia, Constance, Bordeaux et Lyon, désignés comme lots Nos. 16 et 18 de l'Ilet No. 198; les dite lots Nos. 14 et 15 mesurent 60 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 125 pieds.

ABRAHAM, M.—
Taxe de 1882, montant à.....80c
Taxe de 1883, montant à.....1 60
Un certain ilet de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Baldwin, Hoffman, Joseph et Sinda, désigné comme l'Ilet No. 113; le dit ilet mesure 215 pieds de face et 208 pieds à l'arrière sur une profondeur de 260 pieds.

ARNAT, F.—
Taxe de 1882, montant à.....$4 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Camp, Marengo et Constantinople, désigné comme le lot No. 6 de l'Ilet No. 445; le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Marengo sur une profondeur de 120 pieds.

ARMSTRONG, L.—
Taxe de 1882, montant à.....$2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magnolia, Constance, Bordeaux et Lyon, désignés comme lots Nos. 16 et 18 de l'Ilet No. 198; les dite lots Nos. 14 et 15 mesurent 60 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 125 pieds.

ARNOULD, CLAIRE—
Taxe de 1882, montant à.....$12 00
Taxe de 1883, montant à.....12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Rocheblave, Joseph et Sinda, désigné comme l'Ilet No. 113; le dit lot mesure 215 pieds de face et 208 pieds à l'arrière sur une profondeur de 260 pieds.

ARNAT, F.—
Taxe de 1882, montant à.....$4 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Camp, Marengo et Constantinople, désigné comme le lot No. 6 de l'Ilet No. 445; le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Marengo sur une profondeur de 120 pieds.

ANDREU, L. L.—
Taxe de 1882, montant à.....$50c
Taxe de 1883, montant à.....1 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Hays, McKenna, Octavia et autre propriété, désignée comme une portion de l'Ilet No. 114.

AGOT, ANTOINE—
Taxe de 1882, montant à.....$4 00
Taxe de 1883, montant à.....4 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Laurel, Constance, Bordeaux and Lyon, désignés comme lots Nos. 19 et 20 de l'Ilet No. 175; les dite lots Nos. 19 et 20 mesurent 62 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 109 pieds.

ADAMS, E. CASE—
Taxe de 1882, montant à.....$3 60
Taxe de 1883, montant à.....2 40
Un quart d'un certain ilet de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. David, Green, l'avenue Henry Clay et la rue Edmond (à Burthville) désigné comme un quart de l'Ilet No. 96; le dit quart de l'Ilet No. 96 mesure 149 pieds de face à la rue Green sur une profondeur de 147 pieds; le dit quart d'ilet forme l'encoignure des rues Green et Edmond

ARCENEAUX, BAPTISTE—
Taxe de 1882, montant à.....30c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Water, Général Taylor et Austerlitz, désignée comme lots Nos. 19 & 20 de l'Ilet No. 96; les dite lots Nos. 19 & 20 mesurent 100 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 95 pieds.

BLAFFER, JNO. A.—
Taxe de 1882, montant à.....$12 00
Sept certains lots de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Water, Général Taylor et Austerlitz, désignés comme les lots Nos. 19 à 22 de l'Ilet No. 97; les dits lots Nos. 19 à 22 mesurent 100 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 95 pieds d'un côté et 54 pieds de l'autre côté; les dits lots Nos. 19 à 22 formant l'encoignure des rues Water et Général Taylor.

BENVENU, PIERRE C.—
Taxe de 1882, montant à.....$12 00
Taxe de 1883, montant à.....12 00
Deux certaines lots de terre, ensemble avec les ameliorations, qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bruslay, Long, Toledano et Lavenue Louisiane sur une profondeur de 125 pieds.

BAGAS, P. A.—
Taxe de 1882, montant à.....$2 00
Taxe de 1883, montant à.....4 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Wiseler, Lyon et la rivière Mississippi, désignée comme lot No. 4 et la moitié du lot No. 5 du lot No. 3 mesurent 45 pieds de face à la rivière Mississippi sur une profondeur de 150 pieds.

BARLOW, VVE JOS. H. C.—
Taxe de 1882, montant à.....$15 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Frytania, Constantinople et Général Taylor, désigné comme lot No. 19 de l'Ilet No. 226, le rue Constantinople sur une profondeur de 90 pieds.

BEACH, E. D.—
Taxe de 1883, montant à.....50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Breslau, Long, Toledano et l'avenue Louisiane, désignée comme lots Nos. 4 et 7 & 8 de l'Ilet No. 504; les dite lots Nos. 4 et 7 & 9 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Long sur une profondeur de 126 pieds.

BEACH, E. D.—
Taxe de 1883, montant à.....50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magnolia, Constance, Bordeaux et Lyon, désignée comme lots Nos. 16 et 18 de l'Ilet No. 198; les dite lots Nos. 14 et 15 mesurent 60 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 125 pieds.

ABRAHAM, M.—
Taxe de 1882, montant à.....80c
Taxe de 1883, montant à.....1 60
Un certain ilet de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Baldwin, Hoffman, Joseph et Sinda, désigné comme l'Ilet No. 113; le dit ilet mesure 215 pieds de face et 208 pieds à l'arrière sur une profondeur de 260 pieds.

ARNAT, F.—
Taxe de 1882, montant à.....$4 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Camp, Marengo et Constantinople, désigné comme le lot No. 6 de l'Ilet No. 445; le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Marengo sur une profondeur de 120 pieds.

ANDREU, L. L.—
Taxe de 1882, montant à.....50c
Taxe de 1883, montant à.....1 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Hays, McKenna, Octavia et autre propriété, désignée comme une portion de l'Ilet No. 114.

BAGOT, ANTOINE—
Taxe de 1882, montant à.....$4 00
Taxe de 1883, montant à.....4 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Laurel, Constance, Bordeaux and Lyon, désignés comme lots Nos. 19 et 20 de l'Ilet No. 175; les dite lots Nos. 19 et 20 mesurent 62 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 109 pieds.

ADAMS, E. CASE—
Taxe de 1882, montant à.....$3 60
Taxe de 1883, montant à.....2 40
Un quart d'un certain ilet de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. David, Green, l'avenue Henry Clay et la rue Edmond (à Burthville) désigné comme un quart de l'Ilet No. 96; le dit quart de l'Ilet No. 96 mesure 149 pieds de face à la rue Green sur une profondeur de 147 pieds; le dit quart d'ilet forme l'encoignure des rues Green et Edmond

ARCENEAUX, BAPTISTE—
Taxe de 1882, montant à.....30c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Water, Général Taylor et Austerlitz, désignée comme lots Nos. 19 & 20 de l'Ilet No. 96; les dite lots Nos. 19 & 20 mesurent 100 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 95 pieds.

BLAFFER, JNO. A.—
Taxe de 1882, montant à.....$12 00
Sept certains lots de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Water, Général Taylor et Austerlitz, désignés comme les lots Nos. 19 à 22 de l'Ilet No. 97; les dits lots Nos. 19 à 22 mesurent 100 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 95 pieds d'un côté et 54 pieds de l'autre côté; les dits lots Nos. 19 à 22 formant l'encoignure des rues Water et Général Taylor.

BENVENU, PIERRE C.—
Taxe de 1882, montant à.....$12 00
Taxe de 1883, montant à.....12 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les ameliorations, qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bruslay, Long, Toledano et l'avenue Louisiane sur une profondeur de 125 pieds.

BILGERY, JOS.—
Taxe de 1882, montant à.....90c
Taxe de 1883, montant à.....1 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hoffman, Baldwin, Edmond et la propriété Foucher, désigné comme l'Ilet No. 145; le dit ilet mesure 121 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

BILGERY, JOS.—
Taxe de 1882, montant à.....90c
Taxe de 1883, montant à.....1 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hoffman, Baldwin, Edmond et la propriété Foucher, désigné comme l'Ilet No. 145; le dit ilet mesure 121 pieds de face et 87 pieds à l'arrière sur 300 pieds de profondeur.

BILGERY, JOS.—
Taxe de 1882, montant à.....90c
Taxe de 1883, montant à.....1 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues McDonogh, Baldwin, Edmond et la propriété Foucher, désigné comme l'Ilet No. 147; le dit ilet mesure 121 pieds sur 150 pieds et 300 pieds sur 300 pieds.

BILGERY, JOS.—
Taxe de 1882, montant à.....90c
Taxe de 1883, montant à.....1 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Baldwin, Hoffman, Edmond et la propriété Foucher, désigné comme l'Ilet No. 143; le dit ilet mesure 121 pieds de face sur 300 pieds de profondeur.

BENEDICT, CHAS. A.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 50
Taxe de 1883, montant à.....3 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hoffman, Baldwin, Edmond et la propriété Foucher, désigné comme l'Ilet No. 141; le dit ilet mesure 121 pieds sur 150 pieds et 300 pieds sur 300 pieds.

BILGERY, JOS.—
Taxe de 1882, montant à.....90c
Taxe de 1883, montant à.....1 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hoffman, Baldwin, Edmond et la propriété Foucher, désigné comme l'Ilet No. 141; le dit ilet mesure 121 pieds de face sur 300 pieds de profondeur.

BILGERY, JOS.—
Taxe de 1882, montant à.....90c
Taxe de 1883, montant à.....1 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hoffman, Baldwin, Edmond et la propriété Foucher, désigné comme l'Ilet No. 139; le dit ilet mesure 121 pieds de face et 87 pieds à l'arrière sur 300 pieds de profondeur.

BILGERY, JOS.—
Taxe de 1882, montant à.....90c
Taxe de 1883, montant à.....1 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hoffman, Baldwin, Edmond et la propriété Foucher, désigné comme l'Ilet No. 137; le dit ilet mesure 121 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

BILGERY, JOS.—
Taxe de 1882, montant à.....90c
Taxe de 1883, montant à.....1 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hoffman, Baldwin, Edmond et la propriété Foucher, désigné comme l'Ilet No. 135; le dit ilet mesure 121 pieds de face et 87 pieds à l'arrière sur 300 pieds de profondeur.

BILGERY, JOS.—
Taxe de 1882, montant à.....90c
Taxe de 1883, montant à.....1 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hoffman, Baldwin, Edmond et la propriété Foucher, désigné comme l'Ilet No. 133; le dit ilet mesure 121 pieds de face sur 300 pieds de profondeur.

BILGERY, JOS.—
Taxe de 1882, montant à.....90c
Taxe de 1883, montant à.....1 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hoffman, Baldwin, Edmond et la propriété Foucher, désigné comme l'Ilet No. 131; le dit ilet mesure 121 pieds de face et 88 pieds à l'arrière sur 300 pieds de profondeur.

BILGERY, JOS.—
Taxe de 1882, montant à.....90c
Taxe de 1883, montant à.....1 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hoffman, Baldwin, Edmond et la propriété Foucher, désigné comme l'Ilet No. 129; le dit ilet mesure 121 pieds de face et 88 pieds à l'arrière sur 300 pieds de profondeur.

BILGERY, JOS.—
Taxe de 1882, montant à.....90c
Taxe de 1883, montant à.....1 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hoffman, Baldwin, Edmond et la propriété Foucher, désigné comme l'Ilet No. 127; le dit ilet mesure 121 pieds de face et 88 pieds à l'arrière sur une profondeur de 300 pieds d'un côté et 280 pieds de l'autre côté.

BENEDICT, CHAS. A.—
Taxe de 1882, montant à.....75c
Taxe de 1883, montant à.....1 50
Un certain ilet de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hoffman, Baldwin, Edmond et la propriété Foucher, désigné comme l'Ilet No. 125; le dit ilet mesure 121 pieds de face et 88 pieds à l'arrière sur une profondeur de 300 pieds d'un côté et 280 pieds de l'autre côté.

BILGERY, JOS.—
Taxe de 1882, montant à.....90c
Taxe de 1883, montant à.....1 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hoffman, Baldwin, Edmond et la propriété Foucher, désigné comme l'Ilet No. 123; le dit ilet mesure 121 pieds de face et 88 pieds à l'arrière sur une profondeur de 300 pieds d'un côté et 280 pieds de l'autre côté.

BENEDICT, CHAS. A.—
Taxe de 1882, montant à.....75c
Taxe de 1883, montant à.....1 50
Un certain ilet de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hoffman, Baldwin, Edmond et la propriété Foucher, désignée comme l'Ilet No. 121; le dit ilet mesure 121 pieds de face et 88 pieds à l'arrière sur une profondeur de 300 pieds d'un côté et 280 pieds de l'autre côté.

BILGERY, JOS.—
Taxe de 1882, montant à.....90c
Taxe de 1883, montant à.....1 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hoffman, Baldwin, Edmond et la propriété Foucher, désigné comme l'Ilet No. 119; le dit ilet mesure 121 pieds de face et 88 pieds à l'arrière sur une profondeur de 300 pieds d'un côté et 280 pieds de l'autre côté.

BILGERY, JOS.—
Taxe de 1882, montant à.....90c
Taxe de 1883, montant à.....1 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Foucher, Claiborne, Jules et autre propriété, désigné comme le lot No. 15 de l'Ilet No. 17; le dit lot No. 15 mesure 12 pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 120 pieds.

BILGERY, JOS.—
Taxe de 1882, montant à.....90c
Taxe de 1883, montant à.....1 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Foucher, Claiborne, Jules et autre propriété, désigné comme le lot No. 16 de l'Ilet No. 17; le dit lot No. 16 mesure 12 pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 120 pieds.

BILGERY, JOS.—
Taxe de 1882, montant à.....90c
Taxe de 1883, montant à.....1 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Foucher, Claiborne, Jules et autre propriété, désigné comme le lot No. 17 de l'Ilet No. 17; le dit lot No. 17 mesure 12 pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 120 pieds.

BILGERY, JOS.—
Taxe de 1882, montant à.....90c
Taxe de 1883, montant à.....1 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Foucher, Claiborne, Jules et autre propriété, désigné comme le lot No. 18 de l'Ilet No. 17; le dit lot No. 18 mesure 12 pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 120 pieds.

BILGERY, JOS.—
Taxe de 1882, montant à.....90c
Taxe de 1883, montant à.....1 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Foucher, Claiborne, Jules et autre propriété, désigné comme le lot No. 19 de l'Ilet No. 17; le dit lot No. 19 mesure 12 pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 120 pieds.

BILGERY, JOS.—
Taxe de 1882, montant à.....90c
Taxe de 1883, montant à.....1 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Foucher, Claiborne, Jules et autre propriété, désigné comme le lot No. 20 de l'Ilet No. 17; le dit lot No. 20 mesure 12 pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 120 pieds.

BENEDICT, CHAS. A.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 50
Taxe de 1883, montant à.....3 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hoffman, Baldwin, Edmond et la propriété Foucher, désigné comme l'Ilet No. 143; le dit ilet mesure 121 pieds de face sur 300 pieds de profondeur.

BENEDICT, CHAS. A.—
Taxe de 1882, montant à.....75c
Taxe de 1883, montant à.....1 50
Un certain ilet de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hoffman, Baldwin, Edmond et la propriété Foucher, désigné comme l'Ilet No. 147; le dit ilet mesure 121 pieds sur 150 pieds et 300 pieds sur 300 pieds.

BENEDICT, CHAS. A.—
Taxe de 1882, montant à.....75c
Taxe de 1883, montant à.....1 50
Un certain ilet de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues McDonogh, Baldwin, Edmond et la propriété Foucher, désigné comme l'Ilet No. 149; le dit ilet mesure 121 pieds sur 150 pieds et 300 pieds sur 300 pieds.

BENEDICT, CHAS. A.—
Taxe de 1882, montant à.....75c
Taxe de 1883, montant à.....1 50
Un certain ilet de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hoffman, Baldwin, Edmond et la propriété Foucher, désigné comme l'Ilet No. 151; le dit ilet mesure 121 pieds d'un côté et 280 pieds de l'autre côté.

BENEDICT, CHAS. A.—
Taxe de 1882, montant à.....75c
Taxe de 1883, montant à.....1 50
Un certain ilet de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hoffman, Baldwin, Edmond et la propriété Foucher, désigné comme l'Ilet No. 153; le dit ilet mesure 121 pieds d'un côté et 280 pieds de l'autre côté.

BENEDICT, CHAS. A.—
Taxe de 1882, montant à.....75c
Taxe de 1883, montant à.....1 50
Un certain ilet de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hoffman, Baldwin, Edmond et la propriété Foucher, désigné comme l'Ilet No. 155; le dit ilet mesure 121 pieds d'un côté et 280 pieds de l'autre côté.

BENEDICT, CHAS. A.—
Taxe de 1882, montant à.....75c
Taxe de 1883, montant à.....1 50
Un certain ilet de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hodge, Claiborne, Fawcher et Bloomingdale, désigné comme l'Ilet No. 159; le dit ilet mesure 121 pieds d'un côté et 280 pieds de l'autre côté.

BENEDICT, CHAS. A.—
Taxe de 1882, montant à.....75c
Taxe de 1883, montant à.....1 50
Un certain ilet de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hodge, Claiborne, Fawcher et Bloomingdale, désigné comme l'Ilet No. 161; le dit ilet mesure 121 pieds d'un côté et 280 pieds de l'autre côté.

BENEDICT, CHAS. A.—
Taxe de 1882, montant à.....75c
Taxe de 1883, montant à.....1 50
Un certain ilet de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hodge, Claiborne, Fawcher et Bloomingdale, désigné comme l'Ilet No. 163; le dit ilet mesure 121 pieds d'un côté et 280 pieds de l'autre côté.

BENEDICT, CHAS. A.—
Taxe de 1882, montant à.....75c
Taxe de 1883, montant à.....1 50
Un certain ilet de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hodge, Claiborne, Fawcher et Bloomingdale, désigné comme l'Ilet No. 165; le dit ilet mesure 121 pieds d'un côté et 280 pieds de l'autre côté.

BENEDICT, CHAS. A.—
Taxe de 1882, montant à.....75c
Taxe de 1883, montant à.....1 50
Un certain ilet de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hodge, Claiborne, Fawcher et Bloomingdale, désigné comme l'Ilet No. 167; le dit ilet mesure 121 pieds d'un côté et 280 pieds de l'autre côté.

BENEDICT, CHAS. A.—
Taxe de 1882, montant à.....75c
Taxe de 1883, montant à.....1 50
Un certain ilet de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hodge, Claiborne, Fawcher et Bloomingdale, désigné comme l'Ilet No. 169; le dit ilet mesure 121 pieds d'un côté et 280 pieds de l'autre côté.

BENEDICT, CHAS. A.—
Taxe de 1882, montant à.....75c
Taxe de 1883, montant à.....1 50
Un certain ilet de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hodge, Claiborne, Fawcher et Bloomingdale, désigné comme l'Ilet No. 171; le dit ilet mesure 121 pieds d'un côté et 280 pieds de l'autre côté.

BENEDICT, CHAS. A.—
Taxe de 1882, montant à.....75c
Taxe de 1883, montant à.....1 50
Un certain ilet de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hodge, Claiborne, Fawcher et Bloomingdale, désigné comme l'Ilet No. 173; le dit ilet mesure 121 pieds d'un côté et 280 pieds de l'autre côté.

BENEDICT, CHAS. A.—
Taxe de 1882, montant à.....75c
Taxe de 1883, montant à.....1 50
Un certain ilet de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hodge, Claiborne, Fawcher et Bloomingdale, désigné comme l'Ilet triangulaire No. 108.

BILGERY, JOS.—
Taxe de 1882, montant à.....90c
Taxe de 1883, montant à.....1 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hodge, Claiborne, Fawcher et Bloomingdale, désigné comme l'Ilet triangulaire No. 109.

BILGERY, JOS.—
Taxe de 1882, montant à.....90c
Taxe de 1883, montant à.....1 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hodge, Claiborne, Fawcher et Bloomingdale, désigné comme l'Ilet triangulaire No. 110.

BILGERY, JOS.—
Taxe de 1882, montant à.....90c
Taxe de 1883, montant à.....1 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hodge, Claiborne, Fawcher et Bloomingdale, désigné comme l'Ilet triangulaire No. 111.

BILGERY, JOS.—
Taxe de 1882, montant à.....90c
Taxe de 1883, montant à.....1 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hodge, Claiborne, Fawcher et Bloomingdale, désigné comme l'Ilet triangulaire No. 112.

BILGERY, JOS.—
Taxe de 1882, montant à.....90c
Taxe de 1883, montant à.....1 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hodge, Claiborne, Fawcher et Bloomingdale, désigné comme l'Ilet triangulaire No. 113.

BILGERY, JOS.—
Taxe de 1882, montant à.....90c
Taxe de 1883, montant à.....1 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hodge, Claiborne, Fawcher et Bloomingdale, désigné comme l'Ilet triangulaire No. 114.

BILGERY, JOS.—
Taxe de 1882, montant à.....90c
Taxe de 1883, montant à.....1 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hodge, Claiborne, Fawcher et Bloomingdale, désigné comme l'Ilet triangulaire No. 115.

BILGERY, JOS.—
Taxe de 1882, montant à.....90c
Taxe de 1883, montant à.....1 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hodge, Claiborne, Fawcher et Bloomingdale, désigné comme l'Ilet triangulaire No. 116.

BILGERY, JOS.—
Taxe de 1882, montant à.....90c
Taxe de 1883, montant à.....1 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hodge, Claiborne, Fawcher et Bloomingdale, désigné comme l'Ilet triangulaire No. 117.

BILGERY, JOS.—
Taxe de 1882, montant à.....90c
Taxe de 1883, montant à.....1 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hodge, Claiborne, Fawcher et Bloomingdale, désigné comme l'Ilet triangulaire No. 118.

BILGERY, JOS.—
Taxe de 1882, montant à.....90c
Taxe de 1883, montant à.....1 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hodge, Claiborne, Fawcher et Bloomingdale, désigné comme l'Ilet triangulaire No. 119.

BILGERY, JOS.—
Taxe de 1882, montant à.....90c
Taxe de 1883, montant à.....1 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hodge, Claiborne, Fawcher et Bloomingdale, désigné comme l'Ilet triangulaire No. 120.

BILGERY, JOS.—
Taxe de 1882, montant à.....90c
Taxe de 1883, montant à.....1 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hodge, Claiborne, Fawcher et Bloomingdale, désigné comme l'Ilet triangulaire No. 121.

BILGERY, JOS.—
Taxe de 1882, montant à.....90c
Taxe de 1883, montant à.....1 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hodge, Claiborne, Fawcher et Bloomingdale, désigné comme l'Ilet triangulaire No. 122.

BILGERY, JOS.—
Taxe de 1882, montant à.....90c
Taxe de 1883, montant à.....1 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hodge, Claiborne, Fawcher et Bloomingdale, désigné comme l'Ilet triangulaire No. 123.

BILGERY, JOS.—
Taxe de 1882, montant à.....90c
Taxe de 1883, montant à.....1 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hodge, Claiborne, Fawcher et Bloomingdale, désigné comme l'Ilet triangulaire No. 124.

BILGERY, JOS.—
Taxe de 1882, montant à.....90c
Taxe de 1883, montant à.....1 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hodge, Claiborne, Fawcher et Bloomingdale, désigné comme l'